

Science et technologie

Je pourrais parler durant des heures de l'importance de la science et de la technologie pour notre société, pour la recherche d'une stratégie industrielle judicieuse et, à vrai dire, pour l'application de presque toute ligne de conduite administrative. Évidemment, le temps ne nous le permet pas et cela n'est pas nécessaire. C'est l'évidence même et il suffit que je reporte ceux que la chose intéresse, aux rapports du Conseil des sciences du Canada et du comité sénatorial spécial de la politique scientifique. Cette preuve en main, examinons maintenant les réalisations du Canada et celle du gouvernement canadien.

En novembre 1967, les membres de l'autre endroit ont adopté une résolution visant à créer un comité spécial chargé d'examiner les réalisations du Canada en matière de science et de technologie. Je n'admire pas l'autre endroit; en fait, je crois que le Sénat devrait être électif ou aboli.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Bravo!

M. Andre: Pourtant je préférerais qu'il soit élu.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Oh, non!

M. Andre: Il faut néanmoins reconnaître que les sénateurs qui siégeaient à ce comité spécial ont fait un travail remarquable et les rapports qu'ils ont publiés constituent l'analyse la plus complète qu'aucun pays ait jamais entreprise de sa politique scientifique.

Ce n'est pas seulement moi qui le dis, l'OCDE l'a également affirmé, et cette organisation très respectée a consacré elle-même beaucoup de temps à la recherche et au développement et à leur importance dans le développement économique.

L'ironie de la situation, que le Sénat ne doit pas tellement prisee c'est que le gouvernement de son propre pays ait manifesté moins d'intérêt à son rapport que bien d'autres pays du monde. Récemment, le gouvernement des Pays-Bas a en effet adopté un décret du conseil visant à appliquer certaines recommandations du rapport du Sénat auquel d'ailleurs il en attribuait le mérite. Le gouvernement néerlandais a reconnu le bien-fondé du rapport et mis à exécution les mesures préconisées, mais le gouvernement canadien n'a rien fait.

● (1510)

Les recommandations présentées dans le rapport du Sénat sont nombreuses. Il y en a que je n'approuve pas et les milieux scientifiques canadiens apportent aussi des réserves. Ce sur quoi nous sommes presque tous d'accord, cependant, c'est que si le gouvernement avait fait appliquer toutes les recommandations, il aurait fait beaucoup plus de bien que de mal. Au lieu de cela, le gouvernement n'a tenu aucun compte de ces recommandations et dans certains cas a même été dans la direction opposée.

L'une des conséquences du rapport du Sénat et des débats publics et de la pression qui en a résulté est que la Chambre a approuvé, le 21 juin 1971, une résolution ayant pour but de créer le département d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Nombreux furent les députés qui pensèrent que le gouvernement avait enfin reconnu l'importance des sciences et de la technologie et avait décidé, en conséquence, de mettre en place les dispositifs voulus. Quelles illusions nous avions, monsieur l'Orateur!

[M. Andre.]

L'une des évaluations qu'on a faites de l'activité du Canada en matière de recherche scientifique et de développement vers la fin des années 1960 et au début des années 1970, signalait que, de tous les pays de l'OCDE, c'est le nôtre qui dépensait la plus petite proportion de son produit national brut pour la recherche et le développement. Autrement dit, sur les dix pays de l'OCDE, le nôtre était le dixième du point de vue du pourcentage du produit national brut affecté à la recherche.

En 1971, année de l'établissement du département d'État chargé des Sciences et de la Technologie, sous la direction du ministre actuel de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie), les dépenses brutes pour la recherche et le développement, au Canada, représentaient 1.22 p. 100 du produit national brut. Le département fut établi pour remédier à une aussi mauvaise situation. En 1974, le chiffre des dépenses brutes pour la recherche et le développement était tombé à .84 p. 100 du produit national brut. La situation avait empiré, monsieur l'Orateur, bien que le gouvernement, par la création du ministère, ait appuyé tacitement la déclaration figurant dans le premier rapport du comité spécial du Sénat. A la page 305, on peut lire:

En d'autres termes, nous ne faisons que commencer à nous rendre compte que nous avons sérieusement négligé de soutenir l'activité de recherche et de développement dans ces domaines essentiels.

Et le rapport se termine de la façon suivante:

Nous devons multiplier les recherches, mais cela ne suffit pas; elles devront être de bonne qualité et produire des innovations. Il faut donc mettre sur pied une politique scientifique globale et cohérente qui nous permettra non seulement d'atteindre plus efficacement nos objectifs économiques, mais aussi de faire face d'une manière plus réaliste à l'aggravation de nos problèmes sociaux.

Voilà ce dont le gouvernement était convaincu; et c'est pourquoi il avait créé le département d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Ce département a été un fiasco. Qu'a-t-il réalisé?

Les recherches effectuées dans le secteur privé de l'industrie sont une autre façon de juger des réalisations du Canada par rapport à celles du reste du monde. Encore ici, notre pays est au neuvième rang parmi les dix pays de l'OCDE, en ce qui concerne les recherches directes. En 1971, l'industrie a dépensé .41 p. 100 du PNB pour la recherche et le développement. Trois ans plus tard, après que le ministère eut censément essayé de corriger une mauvaise situation, le pourcentage est tombé à .33 p. 100 du PNB. C'est une chute de 20 p. 100. J'espère ne pas avoir à entrer dans les détails pour montrer les répercussions sur l'embauche au Canada et sur le commerce, surtout dans le secteur des produits manufacturés et de grande valeur.

Tout le monde reconnaît que la recherche et le développement doivent suivre le marché et s'appliquer dans l'industrie. C'est pourquoi la recherche et le développement industriels sont importants. De toute évidence, le ministère, s'il essayait, ne pourrait réussir à orienter la politique du gouvernement dans une direction qui aiderait à stimuler la recherche industrielle. Pourtant, c'est ce qu'il était censé faire d'après le décret du conseil le créant qui stipule:

Le ministre d'État aux sciences et à la technologie formulera et élaborera des politiques au sujet:

a) des moyens les plus appropriés par lesquels le gouvernement du Canada pourra, par des mesures relevant de ses domaines de compétence, avoir une influence salutaire sur l'application et le développement des sciences et de la technologie au Canada.